

UNE RÉFORME DE FORME QUI TOUCHE LE FOND !

INITIÉE LE 24 JANVIER 2013, LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES VISE À UNE RÉPARTITION DIFFÉRENTE DES HEURES DE COURS HEBDOMADAIRES, SOI-DISANT POUR ALLÉGER LES JOURNÉES ET MIEUX RESPECTER LE RYTHME DES ENFANTS. LES 24H DE COURS DOIVENT ÊTRE RÉPARTIES SUR 9 DEMI-JOURNÉES ET LA PAUSE MÉRIDIENNE EST DÉSORMAIS DE MINIMUM 1H30. ELLE A DÉJÀ TOUCHÉ 20% DES ÉCOLIERS FRANÇAIS ET DEVRAIT, À LA RENTRÉE 2014-2015, ÊTRE GÉNÉRALISÉE À L'ENSEMBLE DES ÉCOLES.

AU DELÀ DES CONSTATS CATASTROPHIQUES FAITS DANS LES ÉCOLES OÙ ELLE EST DÉJÀ MISE EN PLACE, ELLE ENGENDRE DES TRANSFORMATIONS DE FOND OPÉRÉES SUR L'ÉCOLE : EN CONFIAIT AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES LES RESPONSABILITÉS FINANCIÈRES ET PÉDAGOGIQUES DE CERTAINES ACTIVITÉS DE LA JOURNÉE, ELLE NE PROPOSE NI PLUS NI MOINS QU'UNE MUNICIPALISATION DES LA GESTION DE L'ÉCOLE, ET UN DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT.

CETTE RÉFORME-LÀ, ON N'EN VEUT PAS !

Elle induit de **PROFONDES INÉGALITÉS**. En fonction des communes, les activités périscolaires seront de qualités différentes et plus ou moins onéreuses pour les familles. Elles renforcent les inégalités entre familles déjà dotées en capital social et économique celles plus modestes.

PARCE QUE...

Elle permet aux communes de s'introduire dans les contenus pédagogiques de l'école avec tous **LES RISQUES LIÉS À D'ÉVENTUELS CHOIX POLITIQUES** de certaines municipalités.

Elle tend à **DÉSENGAGER L'ÉTAT DE SA GESTION CENTRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE** en la transférant à des gestions locales, territoriales, mettant ainsi en cause un des principes fondateurs de l'école de la république : l'égalité d'enseignement pour chaque élève.

La grande majorité des enfants, dont les parents comptent aussi sur l'école comme mode de garde, va rester aussi longtemps qu'avant à l'école, mais sur plus de demi-journées. In fine, cela rallonge la semaine de l'enfant, générant une **FATIGUE SUPPLÉMENTAIRE**.

Elle met une fois encore les territoriaux dans un rôle de **VARIABLE D'AJUSTEMENT**, pouvant passer autoritairement d'une fonction à une autre.

Elle ne prévoit aucun lien, **AUCUNE PASSERELLE ET AUCUN MOMENT DE CONCERTATION** entre les animateur-trices, les ATSEM et les enseignant-es, ce qui serait les conditions d'une cohérence éducative.

Elle se met en place au moins-coûtant et donc incite les communes à **PRÉCARISER** encore plus les animateur-trices et rendre les conditions de travail intenable. Un travail de qualité ne peut être réalisé que dans une situation de sérénité, de dotation suffisante. Il apparaît déjà clairement que l'accent ne sera mis ni sur la formation, ni sur la sécurité, ni même sur le recrutement.

Elle ne propose pour celles-ci **AUCUN PLAN DE FORMATION ET AUCUN STATUT SUPPLÉMENTAIRES** en lien avec leurs nouvelles missions. Nombre d'organismes "d'éducation populaire" proposent déjà des formations pour l'accompagnement périscolaire ("équivalent BAFA") de deux jours ! Concernant le recrutement, le gouvernement a donné un signal fort en augmentant le quota légal d'enfants par animateur périscolaire (de 12 à 14 pour les moins de 6ans, de 14 à 18 pour les plus de 6 ans).

ON A BESOIN D'UNE AUTRE RÉFORME !

POUR AUTANT, LA SITUATION ACTUELLE DE L'ORGANISATION DE LA SEMAINE SUR 4 JOURS N'EST PAS SATISFAISANTE ET UNE VRAIE RÉFLEXION AUTOUR DE L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE L'ENFANT EST INDISPENSABLE. MAIS UNE BONNE RÉFORME DOIT IMPÉRATIVEMENT INTÉGRER :

L'attribution de **RÉELS MOYENS** et un engagement de l'État pour assurer un cadre national et égalitaire à cette réforme.

La continuité et à **la COHÉRENCE** **ENTRE TEMPS SCOLAIRES ET PÉRI-SCOLAIRES**, avec la mise en place d'instances permettant d'organiser collectivement ces deux temps.

La **PARTICIPATION DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS ÉDUCATIFS** : animateurs-trices, enseignants, parents, personnels communaux (ATSEM,...).

Le recrutement, **LA FORMATION ET LA PÉRENNISATION** d'animateurs périscolaires.

RÉUNION PUBLIQUE

LE VENDREDI 29 NOVEMBRE À 18H

À LA MAISON DE ASSOCIATIONS DE CHAMBÉRY

DANS LES VILLES OÙ LA RÉFORME EST DÉJÀ APPLIQUÉE, DE NOMBREUX TRAVERS APPARAISSENT DÉJÀ. L'URGENCE ET LA DÉSORGANISATION RÈGNENT, LES CONDITIONS DE TRAVAIL EMPIRENT. DANS TOUTE LA FRANCE, LA CONTRE-OFFENSIVE SE PRÉPARE POUR FORCER PEILLON À METTRE EN PLACE UNE VÉRITABLE RÉFORME PLUTÔT QU'UNE ÉNIÈME CASSE DE L'ÉCOLE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE. COLLECTIFS DE PARENTS D'ÉLÈVES, SYNDICATS DES DIFFÉRENTES BRANCHES ET INDIVIDUS CONCERNÉS, UNISSONS-NOUS !

NOUS VOUS INVITONS À VENIR EN DÉBATTRE ET ÉCHANGER AUTOUR DE CE QUE NOUS POUVONS METTRE EN PLACE POUR OBTENIR LE RETRAIT DE CETTE RÉFORME ET DEVENIR FORCE DE PROPOSITIONS